La nouvelle République

Dimanche 28/12/2003

Disparitions de Relizane

L'affaire Fergane refait surface

L'affaire des disparus de la wilaya de Relizane a refait surface hier. Le président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme Ali Yahia Abdenour a invité le représentant de la LADDH dans la wilaya de Relizane ainsi que des familles de disparus à témoigner devant la presse nationale des cas de disparitions imputées au groupe de GLD sous la coupe de Fergane. Prenant cette wilaya en exemple pour parler des disparitions forcées commises par les forces de sécurité, Ali Yahia Abdenour, au nom des familles des disparus, demande au président de la République de faire toute la lumière sur cette affaire «et que justice soit faite». «Il faut qu'on sache si les personnes disprues sont toujours vivantes. Si c'est le cas, qu'on nous les montre, et si elles sont mortes, qu'on nous dise où elles sont enterrées pour qu'on fasse leur deuil», exigent les familes qui se disent déterminées à continuer leurs recherches. La wilaya de Relizane a, rappelons-le, posé le problème des disparitions forcées à l'époque où l'Algérie était soumise à rude épreuve : assassinats, massacres collectifs et attentats à la bombe étaient le lot quotidien que subissaient les citoyens. Un groupe de GLD a été accusé d'être derrière des disparitions. Hadj Smaïl du bureau de la LADDH dans cette wilaya, a découvert depuis 1999 pas moins de 12 charniers, ce qui lui a valu des poursuites judiciaires et deux mois de prison ferme en 2000 et une autre condamnation à un an de prison ferme pour diffamation en 2002. «A l'époque, j'avais filmé ce que j'avais découvert, mais au lieu de donner suite à ma découverte, la gendarmerie a confisqué mon caméscope et le charnier a été déplacé», dit-il. Projetant un des films qu'il a faits sur un charnier qu'il a découvert vers la fin octobre 2003, Hadj Smaïl situe ce charnier dans la localité de Sidi Benaouda, à 400 mètres d'El Kaila, où Fergane et son groupe avaient élu domicile. Le film montre des ossements ainsi que quelques vêtements trouvés. Après des recherches, il s'est avéré que ces derniers appartenaient à El Hadj M'hamed Abed, père de Saïdane Abed. Ce dernier a non seulement reconnu les vêtements, mais aussi le briquet qu'il avait le jour de son enlèvement. «J'ai vu les gens qui ont enlevé mon père le 9 septembre 1996, j'avais 25 ans. C'étaient les compagnons de Fergane dont les frères Benachir ainsi que Benguerroudj, et ce, en plein jour à bord d'un fourgon Citroën», explique le fils d'El Hadj Abed qui indique qu'au cours de l'année 2000, il avait reconnu les auteurs de l'enlèvement en leur présence devant le juge d'instruction, mais le juge a décidé de classer l'affaire comme une plainte contre «X». «Fergane et ses compagnons sont toujours en liberté.»

Un autre témoin cette fois-ci un homme d'un certian âge dénommé Rih Djelloul, est venu affirmer pour sa part que le groupe de Fergane a été à l'origine de l'enlèvement de ses deux fils. «Il y a une quinzaine de jours, on m'a convoqué au commissariat pour me dire de demander à mon fils de descendre du maquis, alors que j'ai déposé plainte en date du 18 août 1996 pour signaler l'enlèvement de mes deux fils par 14 personnes dont Fergane. Et maintenant ils me disent que mon fils est un terroriste.» Le vieil homme éclate en sanglot, la perte de ses proches est toujours aussi vivace puisqu'il n'a pas encore fait le deuil de ses enfants.

Autre témoignage, celui de Rachedi Belkacem qui a perdu son père qui devait avoir 75 ans le 2 août 1995. Le comble, c'est qu'en octobre dernier, en allant chercher une attestation de disparition, on le surprend en lui disant que le nom de son père correspond à celui d'un cadavre découvert le 2 août 1995. «Huit ans plus tard, la gendarmerie me dit que mon père a été trouvé mort le jour même de son enlèvement. Pourquoi ne me l'a-t-on pas dit avant ?» Cette interrogation rejoindra celles de pas moins de 112 familles de disparus à Relizane qui se demandent pourquoi les personnes incriminées ne sont pas poursuivies.

Nadjia B.

La Nouvelle République — N°1787 - Dimanche 28 décembre 2003